



Toutes Dernières Nouvelles

Afficher ou copier la ou les pages suivantes à l'intention des médecins de famille de votre service, département, UMF, GMF, Clinique ou CLSC
2 pages incluant celle-ci

825, boulevard Lebourgneuf, bureau 309 - Québec (Québec) G2J 0B9

☎ (581) 981-8883 / 📠 (581) 981-8884

www.amoq.ca - amoq@amoq.ca

Toutes Dernières Nouvelles... de l'AMOQ

Mardi 9 juillet 2024

ENTENTE SUR L'INSCRIPTION COLLECTIVE

Au cours des dernières semaines, plusieurs questions ont émergé suite à la nouvelle entente sur l'inscription collective et le comité de suivi a pu en résoudre plusieurs. D'ailleurs vous êtes invités à consulter la « Foire Aux Questions » sur le lien suivant : [FAQ](#)

Nous avons été informés que le GAP peinait à remplir l'offre médicale depuis la nouvelle entente. Les personnes impliquées au CIUSSS C-N nous mentionnent que le personnel dédié à cette tâche est toujours le même, mais que la population utilise moins le service et ceci explique le nombre de plages non comblées.

Voici les changements importants qui permettront de ne pas perdre de plages médicales dans un contexte où l'accès est encore problématique.

1) Une bascule peut être mise en place par un groupe qui fait de l'inscription collective pour les rendez-vous non comblés par le GAP 4 heures avant ceux-ci. Pour que la plage soit comptabilisée, il faut qu'elle soit ouverte à la réorientation des urgences, par la régulation des services ambulanciers ou par le service Info-Santé (811). Il est

important de noter qu'une bascule vers le RVSQ donnera droit aux forfaits trimestriels, mais pas au supplément à la visite. Le comité de suivi évaluera le nombre de plages laissées vacantes. Il est donc important de bien configurer la cascade. Consulter le lien suivant :

<https://support.petaldm.com/hc/fr/articles/2495192721077-2-Ajouter-des-bascules-à-un-service>

ou contacter le chargé de projet HUB du CIUSSS C-N pour obtenir de l'aide

2) Les patients qui auraient été référés vers une mauvaise clinique d'inscription collective peuvent être revus dans une plage GAP de la bonne clinique sans repasser par le GAP en suivant le protocole de transfert entre les cliniques locales du DRMG.

3) Lorsqu'un patient ne se présente pas à son rendez-vous prévu dans une plage GAP, il est important de remplir le code « No-Show » (099560) pour s'assurer que nous puissions bien comptabiliser ce nombre de plages perdues. Le comité de suivi y portera une attention particulière.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

	Forfait de 12,50\$ par trimestre et plage comptée pour l'atteinte des cibles.	Supplément de 50\$ à la visite
Référé par le GAP	Oui	Oui
Initialement référé par le GAP et suivi ajouté par le médecin	Oui	Oui
Suivi d'un patient initialement référé par le GAP dans la mauvaise clinique d'inscription collective et retourné dans la bonne clinique d'inscription collective	Oui	Oui
Bascule :		
- Réorientation de l'urgence	Oui	Oui
- Référé par le 811	Oui	Oui
- Référé par la régulation ambulancière	Oui	Oui
- RVSQ	Oui	Non
Patient ajouté par la clinique dans un plage vide 4 heures avant le RV	Oui	Non
Plage GAP non comblée et No-Show	Oui	Non

Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à consulter la [FAQ](#). Si des questions persistent, écrivez-nous et nous tenterons de vous aider.

Le Conseil d'administration de l'AMOQ